

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS

SUISSE: Un an fr. 9.—
Avec Bulletin officiel » 13.50

ETRANGER: Un an fr. 18.—
Avec Bulletin officiel » 22.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
Compte de Chèques postaux Il c 58

JOINDRE 20 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE A TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE

ANNONCES

CANTON 20 ct. | ETRANGER 30 ct.
SUISSE 25 » | RÉCLAMES 50 »
(la ligne ou son espace)

S'adresser à PUBLICITAS, Société anonyme suisse de Publitété ou à l'ADMINISTRATION du «CONFÉDÉRÉ»

Les Valaisans ne sont pas autophobes!

La prouesse accomplie dernièrement par M. Cerutti, maître constructeur en bâtiments, à Sous-Géronde, près Sierre, montant du village industriel de Chippis jusque sur le haut plateau de Vercorin, dominant l'entrée du val d'Anniviers, avec une Austra-Fiat de 18 HP et à sept places, a été relaté par tous nos journaux. La « Revue automobile » a reproduit de la presse valaisanne ce fait divers particulièrement intéressant pour la catégorie spéciale des lecteurs de cet organe. Mais elle commente ainsi la nouvelle :

« Bel exploit. Mais il est étonnant que les indigènes n'aient pas encore démolé la route. » La revue précitée fait ici allusion à la mésaventure arrivée il y a quelques semaines à M. Luginbuhl, de Sion, qui, après avoir réalisé un tour de force semblable à celui de M. Cerutti, a subi les représailles de gens de la commune d'Héremence s'estimant lésés dans leurs intérêts.

Rappelons sommairement un fait qui s'est passé au commencement de cet été et que nous avons déjà relaté en son temps.

L'intrépide M. Luginbuhl, qui est un as séduisant du volant, avait pu s'aventurer hardiment avec sa machine sur le modeste sentier qui traverse la vallée d'Héremence jusqu'aux Mayens de Pralong, petite station alpestre auparavant pourvue d'un hôtel incendié il y a quelques années.

A quelque distance de Pralong s'effectuent les travaux préparatoires en vue de la construction d'un barrage pour l'utilisation des eaux du cours supérieur de la Dixence comme force motrice. Dans la commune d'Héremence, où l'on doit être besogneux comme partout dans les hautes vallées du Valais, des paysans et muletiers comptent certainement sur ces transports de matériaux pour le barrage comme un bon moyen d'occuper leurs bêtes de somme et de s'occuper eux-mêmes afin de se procurer une ressource d'autant plus précieuse que le manque à gagner se fait rudement sentir depuis la guerre dans les régions montagneuses et pauvres de notre canton. Les muletiers de là-haut ont vu dans l'entreprise hardie de M. Luginbuhl, couronnée de succès, un sérieux danger pour le gagne-pain légitimement escompté. En effet, si nous ne faisons erreur, des matériaux pour le barrage de la Dixence avaient déjà été conduits à Pralong au moyen de la machine de M. Luginbuhl, quand on constata un matin que le chemin de la vallée avait été rendu intentionnellement impraticable. Qui était coupable de cette détérioration probablement destinée à nuire aux allées et venues du premier véhicule à moteur qui ronflait dans ces parages? Nous l'ignorons. Mais nous savons qu'on attribua cette action blâmable aux intéressés au transport des matériaux à dos d'homme ou de mulet. Du reste, le chemin fut rétabli aussitôt et les essais de transport automobile purent être continués.

Loin de nous la pensée de vouloir justifier cet acte de sabotage, en somme peu grave. Mais nous voudrions cependant l'expliquer. Nous n'y voulons pas voir, comme beaucoup l'ont pu croire, un effet de l'autophobie des montagnards. Ceux-ci n'en veulent pas à l'automobilisme pour lui-même, mais ici nous avons très probablement à faire à des gens qui ont besoin et droit de vivre, mais auxquels les progrès du siècle dans leurs multiples manifestations viennent couper l'herbe sous les pieds. Si ces faits récents nous ont été fidèlement rapportés — et nous avons lieu de le croire — ils constituent un cas typique et original de la lutte de l'homme pour l'existence. Oui, parfaitement!

Le chemin de fer, par exemple, a autrefois détrôné le cheval et la diligence et ruiné le voiturier. L'automobilisme porte aujourd'hui à la circulation et aux transports ferroviaires des coups qui, nous l'espérons, ne seront pas mortels. Notre organisation sociale et économique est si mal comprise que des catégories nombreuses et méritantes de travailleurs payent la rançon de chaque progrès d'intérêt général. Les scribes et copistes ont dû maudire au début la dactylographie. L'interdiction de l'absinthe a compromis la prospérité de la contrée qui cultivait cette plante etc., etc.

Ce qui s'est passé au val d'Héremence nous rappelle un épisode qui faillit être tragique de l'invention des métiers à tisser la soie par un simple ouvrier canut de Lyon, le génial Joseph Jacquard. Cette bienfaisante invention avait pour effet immédiat de diminuer considérablement la main-d'œuvre. Les propres camarades de Jacquard, redoutant les conséquences désastreuses

de sa découverte, résolurent de lui faire un mauvais parti et l'inventeur faillit être un soir précipité dans le Rhône.

Le rappel de cette histoire fera sans doute mieux comprendre ce qui s'est produit sur la route accidentée de Pralong. Ce n'est certainement pas par simple et stupide prévention contre l'automobilisme, ou par bas esprit de jalousie personnelle qu'on a abimé le chemin. Messieurs les automobilistes, gens aisés en général, qui ne soupçonnent sans doute pas toutes les détresses que recèlent les conditions précaires de la vie à la montagne — si belle à voir d'en bas en été mais qui fait la vie dure à ceux qui l'habitent durant les quatre saisons — MM. les automobilistes comprendront-ils que le struggle for life a joué un rôle là-dedans?

Et messieurs les rédacteurs ou collaborateurs de la « Revue automobile » comprendront-ils aussi que l'appréciation malveillante que nous venons de relever dans cet organe est une injure gratuite pour la population valaisanne qui n'est nullement autophobe, sauf comme partout ailleurs à l'égard des exploits odieux de certains chauffards, qui, nous nous osons dire, n'ont à notre connaissance aucun degré de parenté avec les recordmen de Sion et de Sierre que nous avons cités dans cet article. Nous ne croyons pas que personne, dans la contrée de Chippis à Vercorin n'a jamais eu la fâcheuse idée d'abimer la route où s'est exercé intelligemment la maîtrise de M. Cerutti. L'épisode d'Héremence-Pralong restera isolé et sans l'excuser, nous le répétons, nous plaidons les circonstances atténuantes pour ses auteurs qui auraient dû choisir des moyens plus rationnels et plus loyaux pour la défense du pain quotidien. Ce cas ne prouve pas du tout l'autophobie des Valaisans. Notre canton ne s'est-il pas montré dès le début un des plus libéraux parmi ses confédérés dans le domaine de l'automobilisme? G.

L'emploi abusif des désignations suisses

Les abus auxquels donne lieu l'emploi de la croix fédérale et de désignations suisses de tout genre sont bien connus. Des fabricants étrangers cherchent trop souvent à camoufler ainsi leurs articles sous l'apparence de produits helvétiques. Il est malheureusement impossible, à l'heure actuelle, d'empêcher légalement ces pratiques détestables, car la protection des symboles nationaux et des désignations territoriales hors des frontières du pays n'a fait jusqu'ici l'objet d'aucun accord international.

En 1925, les représentants des pays affiliés à l'Union Internationale pour la protection de la propriété industrielle se sont réunis à la Haye et ont élaboré une convention posant les bases d'une réglementation internationale de la question. Cela a permis aux autorités fédérales de faire des préparatifs en vue de l'élaboration d'une loi concernant l'usage commercial des armoiries officielles, des symboles nationaux et des désignations particulières qui sont susceptibles de prêter à équivoque quant à l'origine réelle des marchandises. Sur la base d'une telle loi, on espère pouvoir conclure une série de traités, par lesquels les Etats s'engagent à s'assurer réciproquement des recours légaux appropriés pour combattre les abus relevés dans ce domaine.

A cet égard, un assainissement paraît tout particulièrement nécessaire sur le marché des fromages. Combien de fromages d'« Emmenthal », de « Gruyère », de « Tilsit », de « Camembert », etc., sont ainsi fabriqués dans les pays les plus inattendus! Ces noms n'indiquent alors plus qu'une variété spéciale, et servent parfois à soutenir une concurrence déloyale. Les milieux intéressés demandent depuis des années que les autorités obligent les fabricants à indiquer clairement l'origine réelle de leurs divers produits. Ces efforts sont néanmoins demeurés stériles.

Citons ici un cas de désignation suisse abusive, présentée d'ailleurs avec une extrême habileté sur un emballage qui a tout l'air d'avoir été choisi pour faire des dupes. Il s'agit d'une boîte de fromage à pâte tendre portant l'inscription « Kohler Emmentaler ». Le couvercle en est décoré d'un paysage suisse caractéristique, où l'on voit un château dressé au bord d'un lac, avec les Alpes à l'arrière-plan. La bande de papier qui ferme la boîte porte le nom de la fabrique: « Kohlerwerke, Aurel Koler G. m. b. H. Lindenberg-Allgäu ».

Y a-t-il beaucoup de nos clients étrangers, amateurs de nos fromages auxquels le mot familier d'« Emmenthal » inspire à lui seul confiance, qui sachent que l'Allgäu se trouve en Allemagne et non pas en Suisse? Qui donc supportera le dommage, si la marchandise ne répond pas à ce que ces clients attendent des fromages suisses? Il est grand temps de mettre fin, par tous les moyens légaux possibles, à de pareilles tentatives de tromperie, et non seulement à l'étranger, mais également chez nous, partout où la nécessité s'en fait sentir. (Semaine Suisse).

OPINIONS

Au sujet de la polémique engagée dans le parti radical français entre M. Maurice Sarraut, son président, et M. Franklin-Bouillon qui préconise l'alliance avec les républicains du centre et de droite, nous lisons dans l'« Oeuvre » :

LE GOUT DES COUPS

Par une lettre qu'il faut sans doute considérer comme d'importance, puisqu'une agence en a communiqué le texte intégral à la presse, M. Franklin-Bouillon, député, vient de proposer à M. Maurice Sarraut, président du comité exécutif du parti radical, la conclusion par ce parti d'une trêve politique de cinq ans avec ses adversaires.

Ses adversaires de droite, bien entendu. Car, pour ce qui est de ceux de gauche, il convient de les laisser à leur erreur, et en dehors de la combinaison, puisque c'est précisément contre eux qu'elle est dirigée. Condition préalable et, en même temps, moyen de réalisation : chaque parti adhérent « restera sur ses positions... ».

M. Franklin-Bouillon est bien aimable. Mais, en vérité, on vient d'éprouver de façon trop nette ce qu'il en est de ce genre de « trêve », dans laquelle l'un seulement des contractants est appelé à faire tous les sacrifices, l'autre se bornant à en récolter l'avantage. La trêve d'union, la majorité actuelle de la Chambre ne l'a-t-elle pas faite, il y a plus d'un an? N'a-t-elle pas consenti, cette majorité, à tout ce qui lui était demandé, fût-ce contrairement peut-être à ses tendances naturelles et à son sentiment propre? Or, qu'avons-nous vu?

Nous avons vu que, sans lui en tenir le moindre compte, on n'a cessé de la vilipender. Tous les jours, on continue à dire et à imprimer que « le Cartel a mené la France à la ruine ». Des tracts dont on inonde le pays affirment en lettres grasses que « la Chambre du Cartel a coûté plus cher au pays que la guerre de 1870-1871 ». En s'abstenant de toute action politique pendant un an, le parti radical a joué un jeu de dupe — puisque ses adversaires en ont profité pour diriger contre lui d'incessantes attaques. Et on voudrait « remettre ça » pour cinq ans? Grand merci!

Chose admirable, M. Franklin-Bouillon est membre de ce parti radical, continuellement qualifié de pelé et de galeux, auquel tout le mal est imputé, et c'est comme membre de ce parti qu'enchanté de ce traitement il en redemande! En vérité, s'il aime les coups de pied dans le derrière, c'est son affaire — mais qu'il ne songe pas à faire partager son goût aux autres.

La politique suivie par la Chambre depuis l'avènement du ministère Poincaré a été toute de modération, de sagesse et de conciliation. On peut le dire dans ce journal qui s'honore de l'avoir servie. Mais il n'en est pas moins vrai qu'à l'intérieur du pays la gauche s'est laissé miner par le travail patient des organisations réactionnaires — Kerillis et Castelna — dont le trésor de guerre est formidable. Et le parti de M. Franklin-Bouillon estimera sans doute que M. Franklin-Bouillon aime trop ses irréductibles ennemis. L'Ouvrier.

D. H. B. S.

Le Dictionnaire Historique et Biographique de la Suisse

Le fascicule XXXI qui contient la fin de la lettre H, commence aussi la lettre I. Des articles soignés, sur l'Idiotikon, ou dictionnaire des patois de la Suisse allemande, sur les impôts directs en Suisse, l'imprimerie, les mesures prises à travers les âges contre l'incendie, l'industrie et le commerce, l'infanterie, le droit d'initiative et bien d'autres choses feront passer de bons moments au lecteur.

Le fascicule XXXII voit la fin de la lettre J, avec un excellent article sur les relations suisses avec l'Italie à travers les âges. Il contient toute la lettre J où on lira avec intérêt des notices détaillées sur les **Jésuites en Suisse**, le **Jeune fédéral** et les sociétés telles que la Jeune Allemagne et la **Jeune-Suisse**. A lire aussi quelques colonnes du plus haut intérêt sur les **Juifs en Suisse**. Les articles suivants qui traitent de l'Histoire du **Jura-Bernois** et de celle des **Juridictions**, sont aussi de précieuses sources de renseignements.

Le même fascicule contient aussi le commencement de la lettre K qui se continue aux fascicules XXXIII et XXXIV. Nous y trouvons une jolie notice sur la famille de Kalbermatten, sur la famille de Kybourg et de très nombreuses autres, sur les villes suisses, etc. Un article détaillé sur le **Kulturkampf** y a trouvé sa place.

Le fascicule XXXIV commence aussi la lettre L, où on lira avec plaisir les articles **Landsgemeinde** et **Lausanne**.

Tous ces fascicules sont, comme les précédents, magnifiquement illustrés de portraits, d'armoires et de vues anciennes. Ils font bien augurer des suivants dont nous attendons l'arrivée avec impatience. Le Bibliophile.

Nouvelles du jour

L'avion « Spirit of Detroit », piloté par les aviateurs William Brock et Ed. Schlee, parti samedi à 10 h. 14 (heure de Greenwich) de Harbour-Grace (Terre-Neuve), a atterri à Croydon (Angleterre). Les aviateurs repartiront lundi pour une seconde étape.

Du pont reliant les cantons de Berne et Neuchâtel, près de Champion, une auto est tombée dans la Thièle. Quatre occupants ont pu être sauvés, mais le conducteur, M. Froidevaux, de La Chaux-de-Fonds, a coulé.

La course motocycliste Martigny-La Forclaz, a brillamment réussi dimanche, par un temps superbe.

La catastrophe du Montenvers

Des détails

Un correspondant de la « Tribune de Genève » écrit :

« Arrivés près de Montenvers, nous avons pu nous faire une idée de l'épouvantable course à la mort de ce train holid. Ce furent pour les voyageurs du premier wagon des minutes effroyables. Le wagon précipité en bas du viaduc était écartelé, l'avant brisé, le toit en partie arraché. Le ballast est labouré sur une distance de 200 mètres, la crémaillère et les traverses sont en partie arrachées et brisées. »

Un voyageur rescapé, M. Henri Ledeuil, teinturier à Saint-Mandé, qui se trouvait dans le premier wagon avec sa femme — cette dernière fut grièvement blessée à la tête — a fait le récit suivant :

« J'ai, nous dit-il, senti que le train glissait sur les rails recouverts de givre, lorsque se produisit un craquement comme si quelque chose se brisait dans la machine ; le train sembla ralentir, puis rapidement dévala à une allure folle au bas de la rampe de 23 %. Un choc! Je fus projeté de l'arrière, où j'étais assis, à l'avant du wagon et me retrouvai sur un tas de voyageurs empilés et la plupart déjà tués sur le coup. Je brisai les planches du toit du wagon en partie déchiqueté. Je pus sortir. Mais à ce moment, la machine qui gisait contre notre wagon cracha toute sa vapeur et un jet formidable passa à quelques centimètres de nous. Peu s'en fallut que nous ne fussions tous ébouillantés. Quelques voyageurs furent brûlés aux jambes. »

M. Ledeuil ajoute qu'il a, ainsi que d'autres voyageurs, demandé au préfet de la Haute-Savoie la croix de la Légion d'honneur pour le chef du train, M. Ribery, auquel soixante personnes doivent d'avoir la vie sauve.

Le chauffeur Lavigne nous a déclaré que les dernières paroles du mécanicien Liard furent : « Serre les freins ».

— Je fus, nous dit M. Lavigne, à ce moment même projeté par le choc hors de la machine et je retrouvai peu après mon malheureux camarade près du coffre à charbon avec les deux jambes coupées.

Les victimes

Il y a exactement 21 morts et 30 blessés. Parmi les morts, se trouvent M. et Mme Méroz, Suisses.

M. Jean Méroz, né en 1872, était chef du bureau de contrôle fédéral des ouvrages d'or et d'argent au Locle.

Il se trouvait en vacance avec sa femme et une parente, Mme Mina Magnin, habitant la France, laquelle est également au nombre des victimes.

Une dizaine de cadavres, des dames, n'étaient pas encore identifiés vendredi soir.

De nombreux blessés sont dans un état tel qu'on ne croit pas qu'ils survivront.

Des scènes déchirantes se sont produites. Une jeune fille ayant demandé la liste des morts, y trouva les noms de sa tante, de son cousin et de sa cousine ; elle a été prise d'une violente crise nerveuse.

Deux Américaines qui étaient accompagnées chacune d'une femme de chambre, n'ont été que légèrement contusionnées ; mais les deux femmes de chambre ont été tuées.

Le chirurgien, M. Reverdin, a fait venir de Genève quatre ambulances pour transporter les blessés les moins grièvement atteints dans des cliniques de Bonneville et d'Annecy.

La locomotive et le wagon, qui sont toujours couchés dans le ravin, sont déjà recouverts d'une épaisse couche de neige.

L'enquête des experts

Les experts ont établi que les trois freins réglementaires de la locomotive, une machine suisse de montagne sortant des ateliers de Winterthur, étaient tous bloqués.

Le « Journal de Genève » dit qu'au départ de la gare de Montenvers le mécanicien, qui doit faire machine arrière et dont la locomotive retient les wagons, aurait perdu le contrôle de sa machine au point qu'il a ouvert le robinet de vapeur, ce qui a fait accélérer la vitesse du train. La locomotive et la première voiture sautèrent

de la crémaillère et roulerent 250 mètres sur le ballast avant de s'incliner et tombèrent dans le rayon.

Les causes

Le conseil d'administration de la Compagnie du Chamonix-Montenvers donne sur la catastrophe les précisions suivantes :

Le train marchait à marche arrière de la gare de Montenvers où la ligne est horizontale. Sitôt engagé sur la pente, le mécanicien doit se remettre en marche avant et descendre en contre-pression. Par suite d'une inexplicable inadvertance causée peut-être par des voyageurs ayant sauté sur le dernier wagon au moment où le convoi dépassait l'hôtel de Montenvers, le mécanicien aurait omis de faire cette manœuvre, ce qui lui coûta la vie.

A ce moment, le train augmentait de vitesse. Les freins furent serrés, mais ne immobilisèrent pas, la locomotive tirant en marche arrière. Inquiet de ne pas voir le convoi s'arrêter aussitôt, le mécanicien qui ne s'était pas aperçu qu'il était en marche arrière, aurait ouvert toute vapeur pour diminuer la vitesse.

Sous l'influence combinée de la pesanteur et d'une traction de centaine de chevaux, les freins furent incapables de tenir le convoi. Le frein automatique à patins fonctionna, ce qui explique le choc ressenti au début par les voyageurs et précipita le chauffeur et le conducteur du premier wagon sur la voie.

Malgré cela, le convoi accéléra son allure jusqu'au moment où le frein sauta. Le convoi dérailla sur la seconde courbe de l'est du viaduc.

Par une fatalité tragique, le conducteur de la première voiture avait été précipité sur la voie sans avoir pu décrocher la voiture, comme le fit celui de la seconde, ce qui eut évité tout accident de voyageurs. Une portière au départ étant restée ouverte, il avait quitté un instant son poste pour aller le long du wagon la refermer et avait perdu l'équilibre.

D'après les constatations de la compagnie, faites sitôt après l'accident, la locomotive était en marche arrière à toute vapeur ce qui expliquerait l'impossibilité des freins de la retenir sur la pente, d'autant plus que le chauffeur n'avait peut-être pas pu serrer les freins comme il convenait.

Le centenaire de la photographie

Il y a un siècle que la photographie a été découverte par M. Joseph Niepce qui, le premier, fixa les images de la chambre noire. Son procédé est encore employé actuellement pour la gravure photographique des métaux. Puis est venu le daguerrétype, nom donné au procédé découvert par Daguerre et qui consistait à produire, sur plaques de cuivre argenté une image faite d'iode d'argent et développée par des vapeurs de mercure. Ce Daguerre, qui était peintre, est l'auteur du diorama dont on peut admirer un spécimen à Lucerne. Ces deux hommes étaient Français. Je ne m'étendrai pas plus sur leur personnalité et leurs procédés qui diffèrent totalement l'un de l'autre. Puis est venue la photographie sur verre et même sur toile cirée. Par ces divers procédés, on ne pouvait faire qu'une épreuve, de sorte qu'il fallait poser autant de fois qu'on voulait d'épreuves. Enfin, on inventa la photographie sur papier qui, elle, permet d'obtenir autant de copies qu'on en peut désirer. Cependant, cette manière d'opérer n'était abordable que pour des professionnels et quelques rares amateurs. Ce qui donna son essor et sa diffusion à la photographie telle qu'on la constate aujourd'hui, c'est le procédé sur plaque sèches au gélatino-bromure.

Restait à s'affranchir de la lumière du jour. Certes, il y a des années qu'on a fait des portraits au gaz, à l'acétylène et à la lumière électrique, en employant la lampe à arc, mais sans obtenir des résultats, très satisfaisants sauf exceptions. Actuellement, avec les lampes demi-watt et les lampes aux vapeurs de mercure (spécialement avec les premières), on obtient, dans une installation bien comprise, des portraits qui rivalisent avec ceux que l'on fait à la lumière du jour. Désirant nous rendre compte par nous-même des résultats obtenus avec les nouveaux procédés et en même temps des méthodes employées, nous nous sommes rendu chez un photographe de nos amis. Il a utilisé plusieurs procédés qui ne se trouvent, croyons-nous, que chez lui. Il emploie des lampes demi-watt et peut disposer d'un éclairage de 10,000 bougies, mais il s'en tient à 3 ou 4000 afin que le modèle ne reçoive qu'une lumière douce, ce qui lui conserve son expression habituelle. Les lampes sont réparties dans une cabine vitrée, d'un verre spécial, qui donne la douceur dans les parties éclairées ainsi que dans les ombres. Elles sont placées de façon à pouvoir être allumées ou éteintes partiellement, suivant l'éclairage à obtenir. La cabine qui les contient présente une surface de 4 mètres carrés environ et tout le système est établi d'après des plans venant d'Amérique où, chacun le sait, la photographie est arrivée à un rare degré de perfection. Ce photographe modèle possède également un local spécial pour les portraits d'enfants qu'il fait à la lumière électromagnétique. Une fois la pose et l'expression désirées obtenues, un déclenchement électrique produit un éclair qui ne dure qu'une faible fraction de seconde; c'est certainement ce qu'il y a de mieux jusqu'ici et il semble même que ce soit l'idéal.

Nous sommes loin des premières tentatives de Niepce, car la photo, si l'on peut dire, a marché à pas de géant depuis un siècle.

FOIRES DE SEPTEMBRE. — Bagnes, le 28. — Champéry, le 16. — Loèche-Ville, le 29. — Martigny-Ville, le 26. — Monthey, le 14. — Saas-Grund, le 9. — Sembrancher, le 21. — Simplon, le 28. — Stalden, le 30. — St-Nicolas, le 21. — Unterbach, le 26. — Val d'Iliez, le 23. — Viège, le 27. — Zermatt, le 23.

Voir en page 4 l'annonce Peugeot

VALAIS

La course de la Forclaz

(De notre envoyé spécial)

Martigny-La Forclaz, qui pour la première fois s'honore du titre flamboyant de « course internationale », restera longtemps encore dans les annales de notre vie sportive. Organisée d'une façon impeccable, tout à l'honneur du M.C.V., que préside M. Volken, cette manifestation sportive a obtenu un succès considérable. Praisement pareille joute ne suscita autant de plaisir, autant d'intérêt, autant d'enthousiasme. Trois mille personnes, peut-être plus, ont assisté à cette lutte poignante de la montagne. Et le public s'emballa littéralement et applaudit aux passages foudroyants des intrépides virtuoses du guidon. Les favoris, ceux dont le nom a retenti si souvent à nos oreilles et qui ont nom : Franconi, Divorve, Baettig, Cérésolo, Bourquin, et tant d'autres, retinrent à leur passage l'attention haletante des « grappes humaines » massées tout le long du parcours.

Et ainsi, avec une merveilleuse régularité, les départs s'effectuèrent tour à tour dès les 9 h., offrant à chacun un spectacle passionnant dans un magnifique et grandiose décor.

Le résultat technique est des plus réjouissants. Le record de Grosset est battu de 59 s. 4/10. Ce fut l'œuvre du grand champion de Condor, Baettig, qui fait le meilleur temps de la journée, devant Cérésolo et Franconi, respectivement 2me et 3me. Hélas, une bien mauvaise nouvelle attendait Baettig, à son arrivée à Martigny : avisé téléphoniquement de la perte de sa fiancée, il dut partir immédiatement. A lui va toute la sympathie de ses admirateurs.

La délectable partie gastronomique qui suivit à l'Hôtel Kluser et Mont-Blanc, réunit coureurs, officiels et les divers comités. La série des discours clôtura dignement cette première manifestation internationale et successivement MM. Volken, président du comité d'organisation; Crittin, président de la Section valaisanne du T. C. S., et président du Comité de réception; M. le conseiller d'Etat Walpen; M. Spagnol, chef de course de l'U. M. C.; Aymon, président du Comité des prix, réalisèrent d'éloquence et portèrent de nombreux toasts à l'avenir et au succès toujours plus grandissant de notre « Martigny-La Forclaz ».

Parlons vite d'autres choses...

Vous connaissez Cérésolo, ce grand jeune homme, parfait sportsman, courtois et fort sympathique. Eh bien, il est émerveillé, soit de l'organisation, soit du chaleureux accueil, soit de la magnifique planche des prix. J'ai plus de 70 courses en Suisse, nous disait-il, et la vôtre est vraiment celle dont l'organisation mérite des compliments tout particuliers. J'ai rarement assisté à une distribution des prix aussi familière, aussi animée.

— A la gare, Baettig, le héros du jour, attend impatiemment le train qui va l'emmenner chez lui, appelé par un cruel deuil. Cérésolo arrive, le félicite, l'embrasse. — Un bel esprit sportif, n'est-ce pas ?

— Au comité de réception, à M. Volken, notre aimable pilote, à nos confrères, va toute notre gratitude et nos remerciements. Ad. D.

Les résultats

250 cmc. individuels : 1. Paul Freléchoz, Cour-tételle, sur Condor, 13 m. 40 s.

250 cmc. experts : 1. Marcel Bourquin, Neuchâtel, Allegro, 12 m. 38 s. 4/5; — 2. Léon Divorve, Courfaivre, Condor, 12 m. 45 s. 2/5; — 3. Henri Henchoz, Lausanne, Condor, 14 m. 21 s. 4/5.

350 cmc. individuels : 1. G. Frey, Genève B. S. A., 14 m. 12 s.; — 2. Pierre Galladé, Sion, F. N., 14 m. 14 s.; — 3. Rodolphe Locher, Chippis, Motosacoche, 14 m. 23 s. 4/5; 4. Jean Félix, Oron-la-Ville, Royal Enfield, 14 m. 50 s. 1/5.

350 cmc. experts : 1. François Francioni, Genève, Motosacoche, 11 m. 47 s. 2/5; — 2. Paul Wuillemin, Lausanne, Condor, 12 m. 43 s.; — 3. Pascal Trezza, Genève, Condor, 13 m. 2 s.; — 4. Charles Hediger, Sion, Motosacoche, 13 m. 35 s.

500 cmc. individuels : 1. Denis Spagnol, Lausanne, Norton, 12 m. 56 s. 2/5; — 2. Albert Turrian, Lausanne, Triumph, 13 m. 23 s.; — 3. Alphonse Favre, Sion, F. N., 14 m. 25 s. 3/5. — 4. Charles Radrizzani, Martigny, Douglas, 14 m. 14 s. 3/5; — 5. Dr Charles Brocard, Martigny, A. J. S., 14 m. 42 s. 1/5.

500 cmc. experts : 1. Armin Baettig, Courfaivre, Condor, 11 m. 26 s., meilleur temps de la journée. 2. Marius Revaz, Sion, Triumph, 12 m. 05 s. 2/5; 3. Arthur Karrer, Martigny, Condor, 13 m. 55 s. 2/5.

750 cmc. individuels : 1. Bernard Boucard, Norton, 12 m. 29 s., meilleur temps individuels; — 2. René Favey, Lausanne, H. R. D., 14 m. 25 s.

1000 cmc. individuels : 1. Charles Vairoli, Martigny, Norton, 14 m. 28 s.

1000 cmc. experts : 1. Claude Cérésolo, Kiesen, Harley-Davidson, 11 m. 36 s. 4/5.

600 cmc. side-cars : 1. d'Eternod, Genève, Sumbeam, 14 m. 15 s. 4/5, meilleur temps des side-cars.

1000 cmc. side-cars : 1. Alfred Kirch, Fribourg, Motosacoche, 14 m. 42 s.

L'HIVER CANICULAIRE DANS LES ALPES.

— On nous écrit de Bagnes : Aux premières semaines orageuses de la canicule a succédé une trop longue série de journées pluvieuses, les unes diluviennes, dès la mi-août en particulier. Il en est résulté un fâcheux abaissement de la température qui a occasionné des perturbations à l'hôtellerie, laquelle avait joui d'une bonne saison jusqu'ici, et du dommage pour les populations de la montagne.

Vendredi matin, les Alpes étaient recouvertes d'une forte couche de neige jusqu'à l'altitude de 1500 mètres tandis que plus bas il pleuvait à torrents. Les villégiaturistes de Fionnay, relativement nombreux pour la saison, se sont trouvés à leur réveil dans un paysage hivernal, alors que les hommes valides de la vallée de Bagnes, étaient mobilisés en grand nombre, de lourdes charges de foin sur le dos, pour ravitailler le bétail bivouaquant avec leurs gardiens sur les hauteurs péniblement accessibles, à cause des mauvais

sentiers exposés par surcroît aux avalanches. C'est entre 1800 et 2000 mètres environ, en partie sans aucun abri contre le froid et les vents violents, que le bétail a passé ces nuits mauvaises. Là-haut, on mesurait de 30 à 40 centimètres de neige. C'est pourquoi plusieurs troupeaux ont été descendus dans la vallée ou dans les stations inférieures pour être remontés aux premiers beaux jours. Dans certains alpages, surtout dans les plus éloignés et là où une désalpe prématurée était plus difficile, on a résisté tant bien que mal aux mauvais temps, et dès dimanche heureusement la neige s'est suffisamment retirée pour permettre un affouragement naturel et normal.

Dans le grand et lointain alpage de Charmotanz, qui confine aux terres mussoliniennes dont il fit temporairement partie il y a quelques siècles, il faisait vendredi un temps terrible. L'exiguïté du val de Bagnes qu'il occupe est très exposée au vent. Sur le plateau de Chanrion un troupeau de génissans échappa aux bergers pendant que ceux-ci s'étaient arrêtés à la cabane du Club alpin pour prendre rapidement un réconfortant offert par le gardien. On retrouva les génissans sains et saufs dans le pâturage inférieur où le vent avait chassé la neige des endroits surélevés. Gardé par en bas, le troupeau de vaches agacé par la faim et la tempête s'acheminait vers les hauteurs voisines du col de Fenêtre, mais du côté de la montagne, la neige était par endroits si abondante qu'elle en devenait infranchissable.

Il ne s'est pas produit d'accident que nous sachions. Mais gens et bêtes ont passé de bien mauvaises heures à ces hautes altitudes pendant ces glaciales nuits de fin de canicules. Heureux encore ceux qui étaient pourvus d'un abri, si sommaire fût-il.

— Malgré le mauvais temps, Fionnay a conservé une partie de ses hôtes. Puissent les persévérants être récompensés par une série de beaux jours tardifs, très propices également pour la rentrée des regains abondants dans la vallée. J. L.

ST-MAURICE. — Une commémoration mutualiste. — La Société de Secours mutuels de St-Maurice fêtera prochainement le 75me anniversaire de sa fondation. Pour rehausser cette manifestation aura lieu en même temps l'inauguration de son nouveau drapeau, don généreux offert par souscription de ses membres et d'amis de la mutualité.

La bénédiction du drapeau sera suivie d'un cortège et d'un modeste banquet à la portée de toutes les bourses sera servi auquel tous les membres et amis de la société seront cordialement invités. Le Comité.

SALVAN. — Nécrologie. — On nous écrit : La mort vient de ravir à l'affection des siens et à l'estime de toute notre population, M. Eugène Coquo, pharmacien diplômé.

C'est une perte cruelle, qui sera douloureusement ressentie par son épouse et ses jeunes enfants. Eugène Coquo s'en va trop jeune, à peine âgé de 36 ans.

Il fit ses études gymnasiales au collège de St-Maurice et ses études universitaires à Lausanne. Comme étudiant, il fit toujours preuve d'une assiduité exemplaire; et dans l'exercice de sa profession, chacun se plaisait à reconnaître sa ponctualité et sa fôncière honnêteté.

Il était le neveu de feu le Chne Eugène Coquo, directeur du collège de St-Maurice.

A sa veuve éplorée, à ses quatre petits enfants, nos sympathies et nos condoléances.

ORSIERES. — Nécrologie. — Mardi 30 août, à 9 h. 30, aura lieu à Orsieres, l'ensevelissement de M. Adrien Cavé, agent de la Caisse d'épargne, décédé à l'âge de 65 ans, après une pénible maladie.

Nous présentons nos condoléances à sa veuve, Mme Cavé-Gaillard et à ses enfants.

HAUT-VALAIS. — Incendie. — Samedi après-midi, à 17 h. 30, un incendie a éclaté au village de Bûrchen (district de Rarogne, rive gauche du Rhône, 440 habitants, 1338 m. d'altitude).

Le feu a détruit une double maison d'habitation dans laquelle habitaient les trois ménages Furrer, Knopel et Karlen, avec dix personnes, puis deux granges, deux écuries et un grenier. Ces divers immeubles, d'une valeur d'environ 25,000 fr., dit un correspondant de la « Tribune de Lausanne », n'étaient pas assurés, comme c'est malheureusement encore trop souvent le cas en Valais.

L'enquête a démontré que le sinistre avait été causé par l'imprudence d'enfants qui, s'amusant avec des allumettes, ont mis le feu à un tas de copeaux. Le propriétaire de l'un des chalets incendiés, au cours des travaux de sauvetage, a reçu quelques brûlures superficielles, à la tête.

A la montagne

Un touriste perdu à la montagne

Un touriste de 32 ans, M. Carl Balziger, est perdu depuis vendredi 19 août dans le groupe des Clarides. Des recherches entreprises par son beau-frère, M. le Dr Wagner, n'ont donné jusqu'à présent aucun résultat.

On n'a trouvé aucune annotation du disparu dans le livre de la cabane Clarida.

Les recherches ont permis d'établir qu'il s'était rendu à la Sandalpe en compagnie de deux messieurs qu'il avait rencontrés en cours de route et qu'il avait passé la nuit du 19 au 20 août avec ces deux personnes.

Dans la journée de samedi, les touristes partirent dans la direction du col de la Sandalpe, puis les deux Viennois redescendirent sur Sonvix et rentrèrent à Elm et Glaris, où ils avaient séjourné avant d'entreprendre leur tour et où ils avaient l'intention de prendre des objets qu'ils avaient laissés à l'hôtel. Après quoi ils repartirent pour Vienne, de sorte qu'il ne fut pas possible de les questionner au sujet de M. Balsiger. Les autorités vont s'efforcer de retrouver ces deux personnes à Vienne, afin de leur demander des renseignements.

Il n'a pas été possible de poursuivre les recherches dans la région, qui est recouverte d'un demi-mètre de neige fraîche.

Les accidents

Deux étudiants de l'Université de Baden, Karl Moellinger et Hans Kauler, faisant l'ascension du Grand Litzner (massif de Silvretta) ont fait une chute d'une trentaine de mètres. Ils ont été retrouvés morts par les guides Tschofen et Thöny. Les cadavres seront probablement transportés dans leur pays.

— A Bludenz, MM. Robert Ritter et Wilhelm Steinböck, partant de la cabane de Sarotler, dans la vallée de Montafon, ont fait l'ascension du Sarotlerferner.

En descendant, M. Robert Ritter glissa sur une pente herbeuse et fit une chute de 500 à 600 m.

Le cadavre a été ramené dans la vallée où les membres de la famille sont venus le chercher.

Une nouvelle cabane dans la vallée de Viège

La section genevoise du Club alpin suisse inaugurerait, le 11 septembre, la cabane Pierre Bordier. La nouvelle cabane est située au-dessus de Saint-Nicolas, sur la rive droite du Riedgletscher, à l'altitude de 2980 mètres. Fiérement plantée dans un cadre alpestre grandiose, elle servira de point de départ pour l'ascension des nombreux hauts sommets. Cette grande cabane facilitera la communication entre les deux vallées : Saint-Nicolas et Saas.

L'accès de la cabane est aisé, en six heures de marche de Saint-Nicolas.

MARTIGNY

Dans notre F. C.

Au cours de sa dernière assemblée, le Football-Club a procédé au renouvellement de son comité pour la période 1927-1928, qui est le suivant : MM. Pierre Closuit, président; Ernest Sidler, vice-président; Louis Sauthier, caissier; Adrien Darbellay et Emile Bron, membres adjoints.

En Suisse

Nouvel emprunt des C. F. F.

Les CFF vont recourir ces prochains jours au marché suisse des capitaux pour le placement d'un nouvel emprunt s'élevant à 100 millions de francs; la Confédération s'étant réservée 25 millions pour ses fonds spéciaux, seul le solde de 75 millions sera mis en souscription publique. Le produit de l'emprunt est destiné à la consolidation des dettes flottantes des CFF; il servira aussi à faire face aux dépenses courantes de constructions de cette administration. L'électrification de toutes les grandes lignes devra être achevée au cours de l'année prochaine, le budget de construction subira de ce fait une importante réduction, de sorte qu'à l'avenir les CFF n'auront plus à recourir que dans une faible mesure au marché des capitaux pour se procurer de nouveaux fonds.

Depuis le début de l'année, le trafic et la situation financière des CFF sont en amélioration constante; le nombre des voyageurs s'est non seulement accru de plus de 2 millions, mais le trafic des marchandises lui-même accuse une augmentation d'à peu près un demi-million de tonnes, ce qui permet aux recettes d'exploitation d'enregistrer une progression d'environ 8 millions de francs. Malgré le développement du trafic, les dépenses d'exploitation se trouvent être en diminution de plus de 1,5 millions de francs, de sorte que, maintenant déjà, la plus-value des recettes d'exploitation est de 9,5 millions supérieures, en chiffre rond, à ce qu'elle était l'année dernière; de ce fait, l'exercice clôturera de nouveau par un excédent. Les avantages du nouveau procédé d'exploitation se trouvent nettement exprimés dans ce résultat; ils le seront dans une proportion plus considérable encore lorsque sera complètement exécuté le programme d'électrification accélérée.

Au cours d'émission de 95 %, ces obligations donnent un rendement de 5 %, correspondant à la situation actuelle du marché de l'argent. — (Comm.).

Une auto dans la Thièle

Un terrible accident s'est produit dimanche après 18 h. 30, sur le pont traversant la Thièle et reliant les cantons de Berne à celui de Neuchâtel non loin de Champion en Marin.

Une limousine fermée, conduite par M. L. Froidevaux, fabricant de meubles à La Chaux-de-Fonds, venait de s'engager sur le petit pont, direction Neuchâtel, lorsque la voiture fit une brusque embardée à gauche, arracha le parapet et tomba à l'eau.

Le toit du véhicule se brisa pendant la chute et à l'aide d'un bateau, on put procéder à un sauvetage de Mme Froidevaux, de son frère et de deux invités, M. et Mlle Vuille.

Quant au conducteur qui avait coulé avec sa machine, il n'a pu être retiré.

Après avoir reçu les soins dévoués du tenancier du café du Pont de la Thièle, les quatre rescapés furent conduits avec l'ambulance de Neuchâtel à l'Hôpital de Pourtalès où les soins qu'exigeait leur état leur furent prodigués.

Mme Froidevaux a une fracture du crâne, mettant sa vie en danger. Mlle Vuille a une jambe cassée, M. Froidevaux frère se plaint de lésions internes. Quant à M. Vuille, sauf complications, il s'en sortira indemne.

On procéda au sauvetage de l'auto et on y parvint à 22 h.; mais le corps de M. L. Froidevaux, le conducteur, qui avait été vu à 20 h. encore, tenant le volant de sa machine, il avait disparu avec le courant de la Thièle dont les eaux sont très hautes.

Les orages dans le canton de Lucerne

A la suite des orages et de la grêle du 2 août, 2836 bâtiments de 23 communes du canton de Lucerne ont été endommagés. Ces dommages s'élevaient à 1,908,880 fr.

Il faut y ajouter les dommages aux mobiliers, aux outils aratoires, aux fourrages, estimés à un million de francs.

Il faut tenir compte également des dommages causés aux cultures, aux arbres fruitiers, aux champs, aux forêts et aux routes. On pense que la perte totale subie par le canton de Lucerne, s'éleva à 4 ou 5 millions de francs.

Gare aux champignons!

Après avoir consommé des champignons, M. Jakob Ochsner, de Schwamendingen, près Zurich et les membres de sa famille ont manifesté des signes d'empoisonnement. Tous furent transportés à l'hôpital où un jeune fils de treize ans mourut peu après. Le père âgé de 35 ans, a succombé samedi après-midi, après deux jours de souffrances. La mère est encore à l'hôpital, ainsi qu'un jeune garçon nommé Scheidegger, qui vivait avec la famille Ochsner et qui n'est que légèrement malade.

Kessler à Zurich

Kessler, l'ancien caissier en fuite, est arrivé samedi à Zurich. Il a été livré à la police cantonale.

LES ACCIDENTS

A Constance, un chauffeur d'automobile, Karl Stuble, 19 ans, de Wollmatingen, a été atteint d'une balle à la tempe et tué, alors qu'il manœuvrait avec son camion.

L'enquête a établi que le coup de feu a été tiré par le nommé Joseph Schweickart, 32 ans, secrétaire à l'administration, qui faisait des exercices d'entraînement pour un concours de tir. C'est sans doute par ricochet que la balle aura atteint l'infortuné chauffeur.

A Lucerne, M. Charles Knusel, ingénieur, 25 ans, fils du chef forestier cantonal, s'était fait, à un doigt, une blessure paraissant insignifiante. Un empoisonnement s'en suivit des suites duquel le jeune homme vient de succomber.

M. MOTTA ET L'HOTELIER

Dernièrement, M. le Président de la Confédération Motta se présentait en habit de touriste, très confortable, mais peut-être sans élégance, devant un hôtelier auquel il demanda poliment une chambre. Toisé des pieds à la tête, il ne fut pas jugé digne de pénétrer dans le sanctuaire de cet hôtel de premier ordre.

— Très bien! répondit le voyageur, mais n'auriez-vous pas quelques correspondances à l'adresse de M. Motta?

— Si fait, répondit l'hôtelier, d'autant plus que nous attendons ce personnage d'un moment à l'autre.

— Dans ce cas, vous ne l'attendrez plus. Je suis M. Motta. Donnez-moi ma correspondance. Je vais la porter ailleurs!

— Excusez, Monsieur le Président...

— Pas d'excuses! Mes lettres!

Et le touriste, nanti d'un volumineux courrier officiel, laissa l'hôtelier, le chapeau à la main, sous le hall de son hôtel:

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.

Moralité: Ne jugez jamais les gens sur la mine!

P. S. — Si le touriste, habillé à la dernière mode, le verbe haut, ganté de frais, ne marchant jamais, avait été par exemple un rasta-

quouère quelconque — cela s'est vu — toutes les portes se seraient ouvertes devant lui, comme par enchantement, et il n'aurait pas connu, certes, la mésaventure d'un de nos plus éminents magistrats.

Nouvelles de l'Etranger

La tempête de Terre-Neuve

La tempête de jeudi dernier a causé sur le littoral la mort de 33 personnes. Elle a fait pour 150,000 dollars de dégâts. Ces chiffres peuvent s'accroître encore, car les lignes téléphoniques ont été détruites en beaucoup d'endroits. Onze canots de pêche ont coulé, cinq autres sont perdus avec tout l'équipage. Vingt-cinq bateaux de pêche ont été détruits à Bonavita, ainsi que presque tous les établissements de pêche dans la baie de Verde. Deux bateaux-caboteurs ont été jetés sur le rivage.

Cà et là

L'épidémie de choléra quitte maintenant Bassora (Turquie d'Asie), où la liste des victimes s'élève à 271, pour attaquer les districts éloignés.

L'épidémie est aussi en décroissance aux raffineries d'Abaden, où l'on compte 224 morts, mais d'autres décès sont signalés de Hawaz et 87 de Mohammerel.

Aux Sables d'Olonne, trois fillettes de 10, 11 et 14 ans, appartenant à une colonie de vacances parisienne dirigée par un instituteur se sont noyées en prenant un bain.

Un ouragan d'une grande violence, accompagné d'un orage terrible, a fait de grands dégâts le long de la côte; au large du Cap Breton, un schooner a fait naufrage; il y a eu quatre noyés. Dans la baie de Fundy, quatre pêcheurs se sont également noyés. Dans le port de Luisburg, une vingtaine de barques de pêche ont coulé. A Sydney, un grand hangar, soulevé par la force du vent, a été emporté à une distance de 300 pieds.

Dans la région de la Nouvelle-Ecosse, les communications ont été interrompues.

Suivant les dernières nouvelles, 129 personnes, parmi lesquels 11 officiers, ont péri dans la collision navale de Mazaru. Les manœuvres de la flotte ont été interrompues. Des navires de guerre et les avions recherchent les cadavres. Jusqu'ici, un seul a été retrouvé. On croit qu'il sera impossible de renflouer le « Warabi ».

Dans un rapport fait par la police de la Havane (Cuba) qui se livre à une enquête sur l'entrée en fraude des étrangers sur le territoire des Etats-Unis, on trouve un passage où il est déclaré que sur 800 étrangers, principalement des Grecs et des Polonais, qui ont quitté Cuba clandestinement, 450 ont disparu et ne sont jamais arrivés à destination.

La police cubaine est d'avis que ces malheureux ont été purement et simplement jetés à la

mer par les équipages des petits navires, qui leur avaient extorqué avant leur départ des sommes souvent importantes.

Un accident s'est produit samedi après-midi à l'hôpital de Berck (Bohlogne-sur-Mer), où sont soignés des enfants. Ceux-ci avaient creusé un tunnel de grande dimension dans le sable d'une cour. Dans la soirée, quatre d'entre eux, trompant la surveillance de leurs gardes, s'étaient rendus au tunnel. Une surveillante vit une main qui sortait du sable et appela des ouvriers terrassiers travaillant dans un chantier voisin. L'un des enfants fut dégagé et ramené à la vie. Il n'en a pas été de même pour les autres qui avaient cessé de vivre quand on les retourna.

Dimanche, un époulement a intercepté la circulation sur la route de Thonon à Abondance et à Morzine dans la Haute-Savoie.

Lord Robert Cecil a offert sa démission de membre du cabinet Baldwin.

M. Trotsky, l'ancien commissaire à l'armée rouge, croit pouvoir affirmer que l'Europe est proche d'une nouvelle guerre mondiale bien autrement terrible que la dernière.

Cette guerre marquerait le début d'une révolution mondiale.

CHRONIQUE SPORTIVE

Dernière heure sportive

Argentières-Col des Montets

La course internationale autos-motos qui s'est disputée dimanche sur le parcours Argentières-Col des Montets, a vu plusieurs de nos coureurs au départ.

En catégorie 3000 cm., l'Alfa-Roméo de M. Denis Orsat, conduite par M. Louis Sacchi, sort première de sa catégorie à plus de 40 secondes sur son concurrent immédiat, M. de Rons, sur Delage.

En motos: Denis Spagnol sur Norton 500 cm., abaisse son record de l'an passé, à 2 m. 49 s. — Charles Vairoli, également sur Norton, se classe 2me, en 2 m. 53 s. Ad. D.

Bibliographie

Almanach de la Croix-Rouge 1928

A côté du journal local, ce qui contribue le plus à la culture des populations de la campagne, c'est l'Almanach. C'est pourquoi nous ne saurions rester indifférents à son contenu. Nous saluerons toujours avec joie ceux de ces recueils qui ne se bornent pas à un pur défilé de noms de nature souvent peu relevée, mais qui offrent au lecteur ce dont il a besoin en réalité, qu'il en ait conscience ou non: des pensées fortes au milieu du souci quotidien. Voilà ce qu'il recherche en pre-

mier lieu dans son almanach; il y cherche également des conseils pratiques pour son ménage et son train de campagne. Cela tous les almanachs le lui apporteront, mais le premier point il le trouvera plus rarement.

Nous sommes heureux de pouvoir dire que l'Almanach de la Croix-Rouge répond de la façon la plus heureuse à ces deux points, ne se contente pas de présenter une seule idée, la sienne; il a bien plutôt à cœur de s'acquiescer de nouveaux amis précisément en leur donnant tout ce qui leur importe.

C'est pourquoi son contenu est rempli de modération, emprunté à tous les domaines du délassement et de l'instruction. Cette richesse, corsée d'une foule de gravures, est animée d'une pensée maîtresse. Etre toujours et de plus en plus accessible à tous.

La Patrie Suisse

Après les grands ensembles, «La Patrie Suisse» commence, dans son numéro 901, du 17 août, et continuera, dans la série des «personnages» de la Fête des Vignerons; elle donne d'abord sur sa première page, le portrait, en costume, du connétable (trésorier) de la Confrérie, M. Gustave Bovon, puis les petits cheviens (J.-C. Bamert et M. Brodard), l'armailli, M. Robert Colliard.

Voici encore le portrait de M. Jean Maurer, le directeur de l'Institut central météorologique à Zurich, dont on vient de fêter les 70 ans. De jolies gravures évoquent la Conférence mondiale ecclésiastique «on Faith and Order», à Lausanne; le camp international des Eclaireuses, qui vient de se tenir à Genève; la nouvelle gare aux marchandises de Lausanne, récemment créée, en Sébeillon, dans la vallée du Flon; le pic des Trois Langues, à la frontière de l'Italie, de l'Autriche et de la Suisse; la Vue du Stelvio; le fond du vallon de Nant, avec la Dent Favre et la Dent de Morcles; des Diablerets et de l'arête de l'Argentine; des lacs de Montana; le musée polonais de Rapperswil; le dôme de Milan; le monument aux soldats français inconnus, à Bruxelles. Des reproductions d'œuvres de Paul Robert et du musée polonais y font la part de l'art. On trouve, dans la page des sports, les dernières épreuves de cyclisme, d'athlétisme, d'hippisme, enfin d'amusantes scènes enfantines du concours de photographies. Au total, quarante et quelques belles illustrations, toutes remarquablement venues. O. F.



Madame Veuve Marie COQUOZ, et ses enfants, Eugène, Marie-Thérèse, Georges et Oswald, à Riddes;
Monsieur et Madame Jules COQUOZ et leurs enfants Serge et Gisèle, à Sion;
Monsieur et Madame Frédéric COQUOZ, à Salvan;
Monsieur et Madame Rémy COQUOZ et leurs enfants Yvonne et Rémy, à Sion;
Monsieur et Madame Frédéric COQUOZ et leurs enfants Frédéric et Hélène, à Genève;
Mademoiselle Anne COQUOZ, à Salvan;
Monsieur André COQUOZ, à Salvan; ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Eugène COQUOZ
Pharmacien

leur cher et regretté époux, père, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé à Riddes, le 28 août 1927, dans sa 36^{me} année, muni des Sacrements de notre sainte Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Salvan, paroisse d'origine du défunt, le mardi 30 août 1927, à 10 h. 15.

Priez pour lui!

Madame Veuve Charles COTTET, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur Jules COTTET;
Mademoiselle Jeanne COTTET;
Monsieur Joseph COTTET;
Mademoiselle Julie COTTET;
Monsieur Julien GONNET, à Samoëns;
Monsieur Grégoire GONNET, à Champéry;
Madame Veuve François MARIELONGONNET, ses enfants et petits-enfants, à Montreux;
ont l'honneur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve Maurice COTTET-GONNET

leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur et tante, enlevée subitement à leur affection le 27 août 1927, à l'âge de 68 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Monthey mardi 30 courant, à 10 h. 30.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Commerce à remettre

pour cause de santé (à famille catholique de préférence), installé à Lausanne depuis 37 ans. Fidèle clientèle. Pas de concurrence. Bénéfice prouvé 20,000 fr. par an. Nécessaire 32,000 fr. net.

Intermédiaire et pas sérieux, s'abstenir.

Ecrire en donnant références à Publicitas, Sion, sous chiffre P 287 L.

Etude d'avocats et de notaire

Les bureaux des avocats

Crittin et de Torrenté

à MARTIGNY-VILLE, sont transférés, dès le 1er septembre, dans la Villa Bessard (arrêt du tram, à proximité, devant la maison Dorsaz, photographie).

Institutrice

expérimentée, donnerait leçons françaises, anglais, allemand. Mme Clerc-Curdy, maison Poffi, Martigny-Bourg.

Sage-femme

diplômée Maternité Genève, 10 ans de pratique, ferait accouchements et garde. Prix très modérés. S'adresser à Mme Clerc-Curdy, maison Poffi, Martigny Bourg (tél. 167).

DISQUES

Séries avantageuses Fr. 1.80 à 4.50. Visitez ou demandez le catalogue gratuit No 20.

Au Disque d'Or
Petit-Chêne 28 - LAUSANNE

70 cts. le kg.

Myrtilles de montagne
10 kg. fr. 7.-; 5 kg. fr. 3.50. contre remboursement. R. Gillardi, Gerra Gambarogno (Tessin).

Pourquoi...

l'apéritif de marque „Diablerets“ a-t-il toutes les faveurs des consommateurs? Parce que les diverses plantes aromatiques qui en forment la composition en font l'apéritif sain par excellence.

Gros gain

assuré par la vente exclusive d'articles nouveaux, indispensables dans chaque ménage. Capital nécessaire Fr. 300.-. Offres sous chiffre U 55278 X Publicitas, Genève.

ON CHERCHE une jeune fille

pour servir au Café et aider au ménage. Adresser sous chiffres 129, au Confédéré.

Demandez gratis

au Prophète l'horoscope de votre horoscope. Célébre dans ses révélations. Joindre date naissance et fr. 0.75 timbre. Bibliothèque Scientifique, 97 bis, rue du 4 août, Lyon (France).

A quoi bon chercher ailleurs!

Je contiens tout ce qu'il faut pour préparer 6 à 7 assiettes d'un bon potage nourrissant. Délayé à l'eau froide, cuit 20 minutes seulement et me voilà prêt à être servi. Je vous épargne: peine, temps et combustible.

Potages Knorr forme Saucisse

30 sortes de potages Knorr. 6 à 7 assiettes = 50 cts.

AVIS

Le soussigné informe le public de St-Maurice et des environs qu'il ouvrira, dès le 1er septembre prochain, un

Commerce de fromages, beurre et œufs

dans la maison de M. Henri Chevalley, vis-à-vis du poste de Police, à St-Maurice. C'est par des marchandises de 1er choix et de qualité irréprochable, qu'il espère mériter la confiance qu'il sollicite.

Se recommande:

Guillaume MORAND

Avis

Une place d'apprentie-vendeuse est à repourvoir au magasin principal de la

Société Coopérative de Consommation Martigny.

Entrée immédiate. Offres sont à adresser à la Direction, jusqu'au 5 septembre prochain.

ON DEMANDE

une ou deux bonnes ouvrières

repassseuses

Gage 60 à 90 fr. par mois, suivant capacités. Entrée le 2 septembre. Blanchisserie Knebel, Leysin-Village.

Entrée 2 septembre

ON DEMANDE

un bon domestique

de campagne sachant traire et conduire les chevaux. Place à l'année. S'adresser chez Isaac Chappot, Martigny-Ville.

LAIE

portante pr la seconde semaine de septembre chez Henri Claret Saxon

bonne à tout faire

sachant cuire. Ecrire Mme C. Voluz, Rond Point Plainpalais 2, Genève.

Boucherie Roup

Rue de Carouge 36, Genève
Téléphone Stand 2059

Expédie par retour du courrier
Beauf à rôti de 2.50 à 2.60 kg.
Bouilli 2.-
Graisce de rognons 1.50

Prix spéciaux pour Hôtels et Restaurants

PERSONNE

bien élevée, (18 ans au moins) pouvant coucher chez ses parents, serait engagée par ménage soigné de Martigny, comme

bonne à tout faire

ayant du service ou désirant se mettre au courant. Demander l'adresse au Confédéré et se présenter l'après-midi.

A LOUER grand et jolie chambre

meublée, date à convenir. S'adresser à Mme Tobler, Avenue Gare, Martigny.

A la même adresse, on prendrait quelques pensionnaires.

On demande pour tout de suite une bonne

cuisinière

pour Hôtel-Restaurant. Bon gage. S'adresser au Nouvelliste sous C. V. S.

Tir d'automne à Viège

Les 3, 4, 10 et 11 septembre 1927

Concours de groupes

50% de réduction sur la ligne Viège - Zermatt - Gornergrat

Imprimerie Commerciale, Martigny

Le Savon Steinfels blanc et jaune pour la grande lessive

SOLEIL

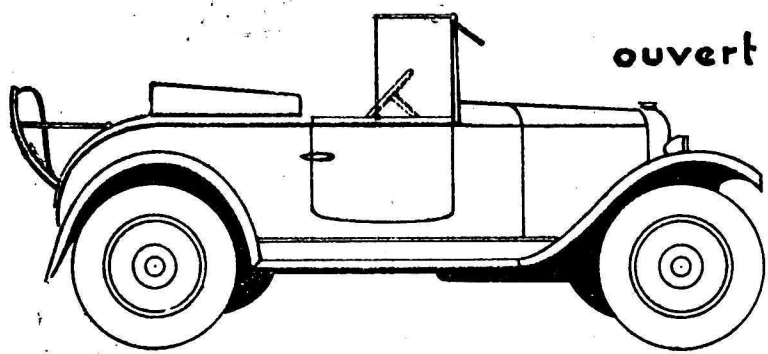
OU

PLUIE

les transformables

Peugeot

conviennent à tous les temps



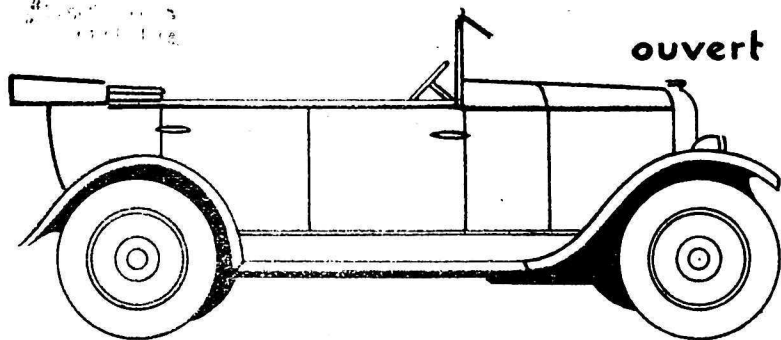
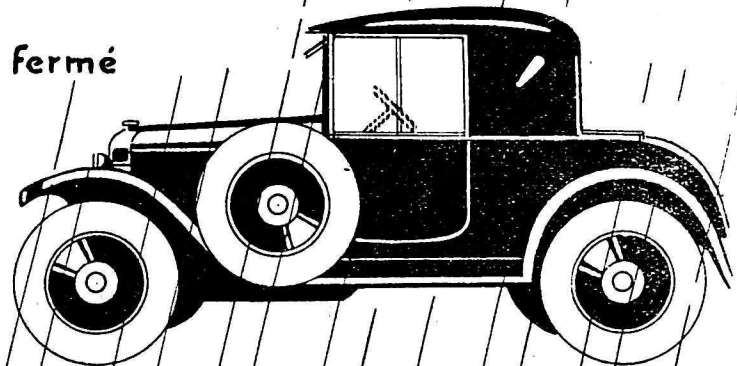
ouvert

cabriolet 3 places
grand luxe

fermé

5
HP

4000 Fr.



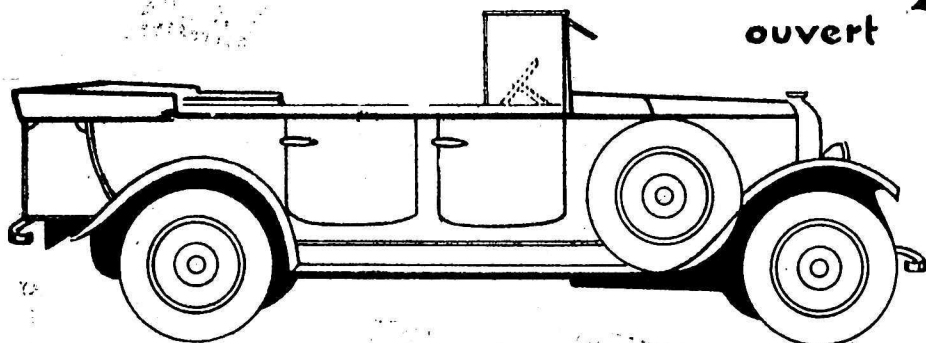
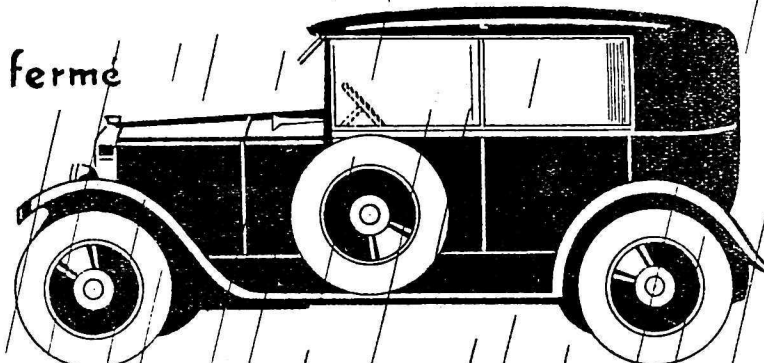
ouvert

cabriolet-torpedo
5 places

fermé

9
HP

5900 Fr.



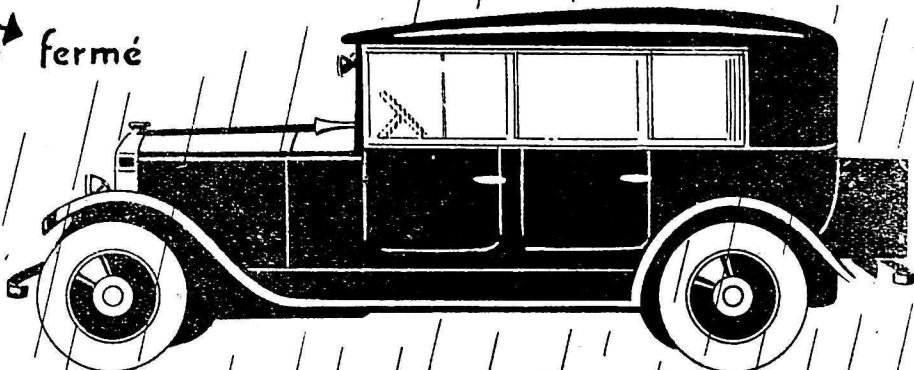
ouvert

cabriolet-torpedo
7 places

fermé

11
HP

8200 Fr.



LA RÉPUTATION DE RÉSISTANCE DE NOS VOITURES EST MONDIALE
PARCE QUE :

nous n'employons dans nos fabrications que des aciers à haute résistance ayant subi des traitements thermiques appropriés à la nature des efforts que doit supporter chaque pièce

ACIERS AU CHROME-NICKEL

pour toutes les pièces de sécurité : direction (leviers, arbre et barre d'accouplement), fusées, essieux avant, arbre d'entraînement de roues arrière ; et pour tous les organes essentiels du moteur et de la transmission (vilebrequin, pignons de changement de vitesse et de différentiel)

ACIERS MANGANO-SILICEUX et ACIERS AU WOLFRAM
pour les ressorts de suspension

ACIERS AU CHROME NICKEL et au CHROME-SILICIUM
pour les soupapes

Société Anonyme pour la Vente des Automobiles PEUGEOT
en Suisse
SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DE LA CONFÉDÉRATION, 7
MAGASIN D'EXPOSITION : 4, RUE DE LA CROIX-D'OR
GENÈVE

La vente des automobiles PEUGEOT est actuellement assurée par :
MM. BLANC et PAICHE, place des Alpes, GENÈVE
-- GUTTMAN et GACON, LA CHAUX-DE-FONDS
-- COULON, PORRENTUY
-- RYFFEL ALTMANN, GLARIS